

Des milliers de clients perdus dans la débâcle d'Humania

Crédit immobilier. Que cache la liquidation fin 2017 de cette société de Pérols ?

On espérait récupérer 30 000 € sur les 250 000 € qu'on avait empruntés en 2011 », raconte Benoît, un habitant de Juvignac (Hérault). « Aujourd'hui on a dépensé 5 200 €, et on n'a aucune perspective. » Jean-Louis, qui vit près d'Avignon, pensait économiser 25 000 € sur le coût total des 100 000 € empruntés sur 15 ans. « Entre l'intermédiaire, Humania Consultants et les avocats, j'en suis à 5 900 €, et je viens d'apprendre qu'Humania a fermé. Je me sens complètement floué, lésé. Quand depuis dix ans on économise sou par sou, et qu'on réalise que tout est parti en fumée, c'est dur ».



■ Pas si simple d'attaquer sa banque en justice. SYLVIE CAMBON

6 000 clients
Benoît, Jean-Louis, et près de 6 000 autres personnes en France ont cru qu'ils allaient toucher le jackpot, en faisant appel à Humania Consultants. Daniel Margutti, le fondateur de cette entreprise de 20 salariés, à Pérols, près de Montpellier, avait trouvé une niche qui s'annonçait profitable : contester le calcul du TEG, le taux effectif global établi par les banques, lors de la signature d'un prêt immobilier. En cas de succès, le client espérait bénéficier d'un nouveau taux inférieur, voire même du taux légal, très en deçà de celui du marché. Les failles juridiques découvertes par Daniel Margutti paraissaient séduisantes : « Nos clients ont gagné devant 53 banques et 35 tribunaux différents », insiste le chef d'entreprise. Ses records ? « Un médecin et un patron montpelliérains qui ont obtenu 300 000 € pour l'un, un peu plus de 140 000 € pour l'autre,

entre ce que la banque a rendu et ce qu'on leur a fait économiser sur le reste du prêt. » Humania devient très vite leader sur ce créneau : en 2016, elle emploie 20 personnes, fait 6 M€ de chiffre d'affaires et revendique 6 000 clients. À la clé de sa réussite : une formule rassurante pour le consommateur. Humania propose une étude gratuite du dossier, puis, s'il y a matière, la mise en contact avec un avocat qui doit mener la procédure contre la banque. Cerise sur le gâteau : une assurance, General Assistance, qui doit couvrir en cas d'échec les frais engagés en justice, à hauteur de 8 200 €. « J'ai versé 5 M€ aux avocats pour l'étude des dossiers, autant aux partenaires qui amenaient les clients et un peu moins de 2 M€ aux assurances. Au total, entre ce que je leur ai versé et ce que les clients leur ont versé, ce sont 21 M€ qui sont arrivés dans

la poche de ces gens-là. » Problème : après des premiers succès en justice, la jurisprudence et la défense des banques s'affinent, et les décisions judiciaires deviennent moins favorables aux emprunteurs. De plus, en 2016, General Assistance cesse de rembourser les clients d'Humania, et affirme aujourd'hui, via ses avocats, avoir été trompée sur les données financières du contrat : selon elle, le montant total du sinistre pourrait se monter à 32 M€.

Liquidation judiciaire
Aujourd'hui, Daniel Margutti a déposé une plainte à Montpellier contre General Assistance, et une enquête ouverte notamment pour « escroquerie en bande organisée » est en cours. General Assistance a fait de même devant le tribunal de Nanterre. Fin 2017, le tribunal de commerce de Montpellier a placé

CE MARDI

Premiers procès

Une partie du multiple contentieux juridique de ce dossier tentaculaire se joue ce mardi devant le tribunal de grande instance de Montpellier. Dans le cadre d'une procédure civile, une certaine d'ex-clients d'Humania, défendus par M^r Bertrand de Campredon, qui affirme en avoir déjà rassemblé plus de 300 en France, assignent l'assureur, et à titre subsidiaire Humania et le courtier. La majorité des procès en contestation de TEG, initiés par Humania contre les banques, sont toujours en cours devant les tribunaux français.

Humania Consultants en liquidation judiciaire, ses 20 salariés sont au chômage, et ses milliers de clients sont complètement perdus.

« Si on se fait cartonner en justice parce que l'avocat n'a pas vu un problème de droit, est-ce que c'est moi le responsable ? », clame Daniel Margutti, qui a assigné plusieurs avocats montpelliérains en responsabilité.

« Il aurait dû avoir les reins un peu plus solides, il a fermé très vite, ça cache quelque chose », estime Benoît. « J'ai joué, j'ai perdu, j'ai été naïf », souffle Thierry, un Montpelliérain qui a laissé 5 000 € dans l'affaire.

« Ce n'était pas un jeu de hasard, on s'est fait arnaquer », tranche Jean-Louis. Seule certitude pour l'instant : attaquer sa banque en justice reste une opération coûteuse. Et périlleuse.

FRANÇOIS BARRÈRE
fbarrere@midilibre.com

Jean-Louis Cayrou crie son innocence en silence

Hérault. Le jardinier aveyronnais, jugé en appel, a décidé de se taire.

Je suis innocent. Je demande à faire valoir mon droit à garder le silence à partir de maintenant. » Condamné à 30 ans de réclusion criminelle à Rodez pour l'assassinat d'une retraitée britannique, Patricia Wilson, dans sa maison de Vabre-Tizac, en août 2012, Jean-Louis Cayrou a choisi une nouvelle façon de clamer son innocence : le silence.

Il l'annonce dès l'ouverture de son procès d'appel, à la cour d'assises de l'Hérault, ce lundi 9 avril. Il ne parle pas, mais il écoute, aux aguets, le regard perçant, tandis qu'experts et témoins défilent à la barre. À 17 h, une jurée veut poser une question « à l'intéressé ». « J'ai dit que je ne parlerai pas. » Le président : « Ça ne nous empêche pas de poser des questions, et moi je ne m'en priverai pas. » A

17 h 30, l'avocat général tente sa chance. Cayrou écoute, debout, micro en main. « Je ne répondrai pas sinon après je vais commencer et je vais devoir répondre à tout le monde. »

Mais à 20 h, après la déposition de son ancienne épouse, évoquant des viols conjugaux répétés, il daigne enfin réagir : « C'est pour vous faire plaisir », dit-il au président, avant d'enchaîner, volubile, comme au premier procès. « Tout ceci n'est qu'un tissu de mensonges et ça sera dévoilé dans pas longtemps, c'est pour ça que je m'en soucie guère, que je la regarde même pas. »

Question suivante ? « Droit au silence », répond-il. À la cour d'assises de l'Hérault, Jean-Louis Cayrou invente un nouveau concept judiciaire : le muïsmisme bavard.

FRANÇOIS BARRÈRE
fbarrere@midilibre.com



■ En défense, M^r Lévy et M^r Szpiner. PHOTO F. B.

MIDI EXPRESS

Journalisme
Un Héraultais dirige Mediapart

Le journaliste héraultais Stéphane Allié vient d'être nommé codirecteur de la

rédaction de Mediapart (avec Carine Fouteau). Fils d'un autre proche d'Édwy Plenel, le journaliste Paul Allié, il a rejoint Mediapart à sa création, en 2008. Il était passé par Libération, Le Figaro, 20 minutes et... Midi Libre.

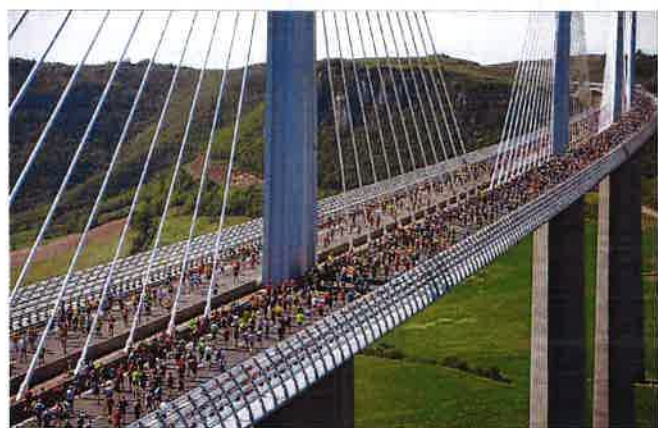
24 HEURES D'ACTUALITÉ DANS LA RÉGION

Béziers
Le chien, fidèle ami de la santé

À Servian, Stéphane, responsable de l'école canine du Grand Sud, prépare des chiens destinés à accompagner des personnes atteintes de différents troubles ou maladies. Les quadrupèdes ainsi dressés deviennent des « médiateurs de santé » utiles à domicile ou dans différents établissements.

A9/Hérault
Opération péage gratuit

Ce lundi, entre 7 h 30 et 9 h, à la gare A9 de Poussan (Hérault), une cinquantaine de cheminots en grève, accompagnés par deux élus (l'ancien maire de Sète François Liberti et le conseiller départemental Sébastien Andria) ont ouvert les barrières de péage dans le sens sortant. Ils ont également distribué aux automobilistes un tract basé sur leurs revendications.



Millau De retour au printemps, la Course du viaduc s'annonce une nouvelle fois hors normes

Devenu un événement incontournable dans le monde de la course à pied, la Course Eiffage du viaduc de Millau (27,3 km) est de retour en Sud-Aveyron cette année, à l'occasion d'une édition printanière qui s'annonce une nouvelle fois hors normes. À ce jour, plus de 12 000 personnes se sont déjà inscrites sur internet pour vivre ce moment unique qu'est celui de courir sur le tablier

de cet ouvrage d'art flottant à 270 mètres au-dessus de la cité gantière et de la vallée du Tam. L'épreuve, qui sera organisée le 27 mai prochain avec le soutien des collectivités locales, offrira également aux coureurs venus de toute la France, des paysages à couper le souffle, ainsi qu'une multitude d'animations à découvrir gratuitement dans le centre-ville millavois. EVA TISSOT

Montpellier

90

C'est le nombre de minutes que seront restés les huit élus du groupe Hérault République en Marche (tendance Saurel donc, NDLR) au sein de l'hémicycle départemental lundi. En pleine session, alors que Michèle Dray-Fitoussi réclamait la parole pour évoquer la « modification » du procès-verbal du conseil du 17 décembre - lors duquel était née la polémique des « gènes » d'Abdi El Kandooussi - la chef de file des sauréliens a décidé de quitter l'assemblée, puisque le Président Kléber Mesquida ne lui donnait tribune qu'en fin de séance.

Nîmes

La bibliothèque du Secours populaire vidée

Des centaines de livres qui ont disparu ! À son retour de congés, le bénévole en charge de la bibliothèque du Secours populaire nîmois a découvert des étagères vides. Les ouvrages ont en réalité dû être transférés le temps de quelques travaux de mise aux normes. Si les plus abîmés ont été jetés, les autres devraient retrouver leur place historique.

Lozère

Frédéric Lopez en Cévennes !

L'animateur vedette de France 2 propose ce mardi soir un nouveau concept avec « Nos terres inconnues ». Frédéric Lopez avait invité l'humoriste et comédien Malik Bentalha dans les Cévennes lozériennes, en novembre dernier, à vivre cette aventure unique qui sera retransmise, ce soir donc, sur France 2, à 21 h. Le duo a notamment rencontré des castanéiculteurs.